Chariot maxi / mini déchets - Eco-Résponsable

Communaute d'Agglomeration de Laval

Auteur :

11, Allée du Vieux Saint Louis
Cs60809
53008 Laval
Voir le site internet
Laurence Gaubert
laurence.gaubert@agglo-laval.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Laval Agglomération agit concrètement en faveur du Développement Durable. En 2010, les élus ont votés l'adhésion de la collectivité à la mise en place d'un programme local de prévention des déchets.

Cette action se déroule au cœur même des grandes surfaces du territoire de l'intercommunalité puisqu'elle consiste à agir auprès du consommateur au plus près de son acte d'achat. L'animation propose de comparer un chariot « maxi », riche en déchets, et un chariot « mini », pauvre en déchets.

L'objectif d'une telle animation est d'être facilement visible et de permettre d'attirer plus facilement les consommateurs afin d'engager des discussions.

A NOTER : Un partenariat avec le Conseil Général de la Mayenne a permis de créer un outil d'animation commun que chaque collectivité mayennaise peut s'approprier pour ses animations terrains (listes de courses, kakémonos, carnets de courses, stop rayons...).

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Informer les citoyens sur la notion de prévention dans les magasins et/ou sur les marchés locaux

- Amener le consommateur à réfléchir sur sa consommation et sur son impact sur l'environnement

- Faire connaître les éco-gestes : achats en vrac, à la coupe, aux formats familiaux (si possible) ou en recharge

- Faire prendre conscience que cela peut coûter moins cher d'acheter avec moins d'emballage

Résultats quantitatifs

- 2012 : 2 magasins ont accueilli l'animation Carrefour (sur 4 jours) et la Biocoop (sur 4 jours) à Laval

  * 467 personnes ont été sensibilisées

- 2013 : 1 magasin a accueilli l'animation E.Leclerc (sur 4 jours) à Saint-Berthevin

  * 186 personnes ont été sensibilisées dont une école

Résultats qualitatifs

- Un véritable partenariat s'est mis en place avec ces 3 enseignes
- Une animation de qualité grâce aux outils proposés par le Conseil Général de la Mayenne

MISE EN OEUVRE

Planning

- Prendre contact avec les magasins environ 4 à 5 mois avant l'animation pour avoir un rendez-vous de présentation de l'animation
- M-4, M-5 : 1er rendez-vous : présenter l'opération aux directeurs des enseignes avec une validation de dates d'animation et prendre un 2ème rendez-vous pour validation du contenu des chariots
- M-2,M-1 : 2ème rendez-vous : validation du contenu des chariots, du lieu d'animation et de la communication a réalisée
- Jour J : Monter le stand et solliciter les consommateurs
- Faire le bilan de l'opération

M-... : mois avant opération

S-... : semaine avant opération

Moyens humains

- Responsable du service Environnement – Déchets ;
- Animateur Prévention des Déchets ;
- Hôtesse de caisse

Moyens financiers

- Impression des carnets de courses (distribués lors de l'animation)
- Impression des affiches et des tracts

Moyens techniques

- Stand d'animation du Conseil Général de la Mayenne (kakémonos, modèle carnets de courses...)

Partenaires mobilisés

- Directeurs des magasins,
- Hotesses de caisses et d'accueil des magasins (pour la communication et l'information des clients sur l'animation)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est reproductible

Difficultés rencontrées

Cette action permet d'aborder la notion de prévention des déchets de manière concrète et très visuelle

De plus, l'aspect économique est également pris en compte et sensibilise plus facilement le client

Recommandations éventuelles

Pour la réussite d'une telle action, il est indispensable que le directeur du magasin soit partie prenante. Les m² dans les allées d'une galerie marchande sont normalement payants et mis à disposition gratuitement pour cette animation.

La communication en amont auprès de tout le personnel du magasin et auprès des clients est primordiale

Bien choisir la période pour être accepté au mieux par le magasin : période creuse des demandes de location des espaces marchands

---

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | MENAGE | JEUNESSE | GASPILLAGE ALIMENTAIRE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Gaëtane GERGAUD

gaetane.gergaud@ademe.fr

Direction régionale Pays de la Loire